N°719

du 27 JUIN 2014

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Au Conseil de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes du Togo

Le nouveau bureau élu dénonce l'exercice illégal de la profession dentaire

P.3 **Nouveau système de recouvrement des recettes douanières**

L'OTR sauve l'Etat, les transitaires et les importateurs

**** Plus besoin de transporter de la liquidité pour les taxes douanières***

**** Le temps de sortie des marchandises considérablement réduit***

P.4 En mai, sur les principaux marchés de Lomé

Salade verte et tomates rondes poussent le niveau des prix vers le haut

Henry Gaperi, Commissaire général de l'Office Togolais des Recettes (OTR)

P.7 Consolidation de la Paix et Promotion des Droits de l'Homme au Togo

Le PNUD s'engage pour la période 2014-2018

P.3 Secteur des télécommunications au Togo

Le constat officiel qui a fait décider d'un 3ème opérateur GSM

P.3 Construction d'un centre technique d'enfouissement

La BOAD s'adjoint à l'AFD pour la gestion ordures de Lomé

PA-LUNION.COM

www.pa-lunion.com

- Actualités Nationales
  * Politique
  * Economie
  * Société
  * Sport
  *Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29 / 90 05 94 28**

Secteur des télécommunications au Togo

Le constat officiel qui a fait décider d'un 3ème opérateur GSM

Late Pater

Officiellement, lors du conseil des ministres du 12 juin 2014, une communication a trait à la stratégie visant à faire des télécommunications un accélérateur de développement au Togo. Le secteur des télécommunications occupant une place importante dans l'économie nationale, étant créateur d'emplois, fournissant 5% des recettes de l'Etat et 4% du Produit intérieur brut. *«En dépit de son poids dans l'économie nationale, le secteur des télécommunications accuse du retard dans certains domaines avec un taux de pénétration mobile estimé à 54%, ce qui est en dessous de la moyenne régionale établie à 75%»*, a évoqué la ministre des Postes et de l'économie numérique, Cina Lawson. Alors, pour permettre à ce secteur de réaliser tout son potentiel et favoriser ainsi l'essor de l'économie numérique, le Togo entend adopter une stratégie axée sur la création d'une nouvelle dynamique concurrentielle et le relèvement du niveau des investissements dans les infrastructures de téléphonie mobile. Les nouvelles orientations devraient permettre de stimuler la croissance économique, d'accélérer la modernisation de l'Etat, notamment dans les secteurs sociaux prioritaires tels que l'éducation et la formation, la santé et la culture.

Pour en arriver là, le ministère a dû faire le constat que le secteur demeure actuellement sous-performant. Le Togo étant le pays au plus faible taux de pénétration mobile de la région (54% en 2013 contre 75% en moyenne régionale). Avec une surconcentration des utilisateurs sur Lomé où la pénétration atteint 116% alors qu'elle avoisine les 20% dans les zones rurales. La pénétration Internet est aussi faible, qu'il s'agisse des connexions fixes (seuls 7.000 foyers/entreprises en zone urbaine disposent d'une ligne ADSL) ou mobiles. Le niveau des prix, lui, place le Togo parmi les plus chers de la région. Avec des tarifs de voix mobile rapportés au niveau de vie 26% plus élevés que dans le reste du continent. En Afrique, le Togo se place parmi les trois pays où les prix sont les plus élevés. Le prix de vente des terminaux mobiles est en moyenne 25% supérieurs aux comparables africains, rapportés au niveau de vie.

Le ministère de l'Economie numérique a également jaugé la qualité de service technique et commercial, pour y découvrir un déficit. Les opérateurs mobiles accusent un retard sur les indicateurs techniques les plus importants. Le taux de succès des appels au Togo (70%) est non seulement très éloigné des standards internationaux (99%), mais surtout en-deçà de la moyenne des pays de la région (environ 90%). Pis est, les débits Internet proposés sur le marché ne permettent pas aux utilisateurs de bénéficier de toutes les possibilités offertes par Internet aux usagers. Le temps de raccordement est un autre point de déficit ; il peut prendre jusqu'à 10 mois.

On a tenté de dégager quatre raisons majeures : niveau de concurrence insuffisant, déficit d'investissement, manque de compétences et difficultés rencontrées par Togo Télécom. Primo, le manque de dynamique concurrentielle se matérialise par des niveaux de prix élevés et une bonne santé financière des opérateurs dont les marges se situent parmi les 5% des opérateurs les plus rentables du continent. Avec deux opérateurs mobiles, la structure du marché togolais est très oligopolistique : les autres pays africains ont en moyenne quatre opérateurs, y compris les pays à la taille du Togo. Le manque de concurrence est aussi constaté dans l'accès maritime où le Togo possède un accès unique à la différence des autres pays de la sous-région qui disposent d'interconnexions de deux à cinq câbles sous-marins. Bizarre et paradoxal pour un pays côtier ! Secundo, le niveau d'investissement actuel du Togo en infrastructure mobile n'est pas suffisant pour améliorer significativement la performance du secteur (4.500 francs Cfa per capita). Or, les pays ayant réussi un rattrapage ont investi entre 7.500 et 10.000 francs Cfa par habitant par an sur au moins cinq ans pour construire une base d'infrastructures significatives. Tertio, le secteur des télécommunications souffre d'un manque de compétences techniques à tous les niveaux de qualification. En exemple, Togo Télécom déclare être en déficit de cinquante ingénieurs et techniciens. C'est le reflet d'un système national d'éducation fournissant des diplômés en nombre insuffisant (environ 20 personnes par an) et trop souvent non dotés des spécialisations appropriées. A cela s'ajoute la culture de formation continue trop peu développée dans le secteur. Quarto, le rôle et le poids de Togo Télécom dans le secteur lui confèrent une importance cruciale pour la performance globale (75% des revenus). La société publique fournit le backbone national en fibre et le seul accès international au Togo. Ce qui fait que la sous-capacité actuelle du backbone (1Gb contre une demande nationale de 2Gb) affecte la qualité de service de l'ensemble des opérateurs. Ainsi, Togocel connaît des difficultés techniques sur sa technologie 3G tandis qu'Atlantique Télécom a été autorisé à utiliser la technologie VSAT.

Il y a donc urgence. La stratégie de développement du secteur des télécommunications va reposer essentiellement sur l'introduction d'un troisième opérateur avec une licence 3G/4G, la mise en place de dispositions réglementaires visant à assurer une saine concurrence. La procédure d'appel d'offres pour l'octroi d'une troisième licence de communications mobiles est lancée. De façon générale, l'introduction des nouvelles technologies participe de l'élévation de la qualité de vie de la population. Dans le concret, en éducation et formation, elles servent de vecteur de la lutte contre l'analphabétisme et en faveur de la scolarisation en zones rurales ; en santé, l'Internet est utilisé pour des consultations spécifiques à distance (médecine spécialisée) ; en culture, elles produisent une généralisation de l'accès à la culture par du contenu local et l'ouverture sur le contenu international.

Construction d'un centre technique d'enfouissement

La BOAD s'adjoint à l'AFD pour la gestion ordures de Lomé

Après l'Agence française de développement (Afd), dans la seconde phase de son Projet d'environnement urbain (PEUL), c'est la Banque ouest africaine de développement (Boad) qui vient de donner un nouveau coup de pouce au projet de construction d'un centre d'enfouissement des déchets solides de la ville de Lomé. Samedi, alors en réunion à Dakar, au Sénégal, son conseil d'administration y a mis 6 milliards de francs Cfa à titre de financement partiel. L'aménagement portera sur une superficie d'environ 192 hectares, pouvant accueillir 300 000 tonnes de déchets par an selon les normes internationales pour une période minimale de 20 ans, indique le communiqué de la réunion. Ajoutant que la mise en œuvre du projet contribuera ainsi à une meilleure protection de l'environnement urbain.

Les autorités municipales s'attendaient à ce que la décharge finale de la ville située à Agoè-Nyivé, à la sortie-nord de Lomé, soit saturée l'an prochain. Mais c'est plutôt le grand contournement en construction par les Chinois qui a mis prématurément fin à ses fonctions. Pendant que la production des déchets sur le périmètre communal va à un rythme inespéré, à environ 280.000 tonnes par an, indique-t-on. D'où le souci de la délégation spéciale de Lomé, alors qu'il est encore temps, d'identifier un nouveau site où sera aménagé un Centre d'enfouissement technique (CET).

L'avis avait été lancé, fin août 2010, afin de confier à un prestataire la mission de réaliser les études d'implantation du future Centre d'enfouissement technique des déchets solides de la ville de Lomé. Trois sites avaient été pré-identifiés par les services techniques de la Mairie, dont un à Togblékopé (25 km au nord de Lomé). Il convenait au prestataire, d'après la municipalité, *«de mener des études approfondies et comparatives afin de sélectionner le site qui présentera le meilleur rapport qualité-coût entre impératifs environnementaux et sociaux et contraintes économiques et techniques»*. La municipalité est dans l'urgence, et le projet d'aménagement d'un CET répond à sa vision de mettre en place une structure organisationnelle en matière de gestion des déchets solides urbains, afin d'améliorer les conditions de vie des populations et de lutter contre la dégradation de l'environnement.

La création du centre d'enfouissement constitue le maillon final de la gestion des déchets solides. Au départ, la pré-collecte, animée par des entreprises accréditées par la Mairie, a été dotée de tracteurs aux fins de transport des déchets des ménages jusqu'aux dépotoirs intermédiaires. Début août 2010, sur financement de l'Agence française de développement, la municipalité de Lomé réceptionnait sept de ces dépotoirs intermédiaires modernes à des endroits stratégiques de la capitale, ainsi que 10 sites de stockage de containers. Ce sont désormais des espaces contrôlés de regroupement des déchets afin de supprimer la multitude de dépôts sauvages. Ils assurent la collecte des déchets et leur évacuation jusqu'à la décharge finale. Dans certains quartiers, les dépotoirs s'étendent très rapidement, au rythme de l'accroissement de la population, mais ils constituent souvent des soucis de santé pour les habitants de Lomé dont le nombre pourrait passer à 2,5 millions en 2025.

Nouveau système de recouvrement des recettes douanières

L'OTR sauve l'Etat, les transitaires et les importateurs

**** Plus besoin de transporter de la liquidité pour les taxes douanières***

**** Le temps de sortie des marchandises considérablement réduit***

L'Office Togolais des Recettes (OTR), compte tenu des contraintes de temps et de résultats qui pèsent sur lui, a décidé de mettre en place son propre système de recouvrement. Plus efficace, réduction du temps de sortie des marchandises et plus transparent, nette traçabilité des recettes de l'Etat.

La lutte contre la corruption est un processus de la bonne gouvernance économique qui fait appel à des méthodes et outils divers. C'est dans l'objectif de respecter le credo de l'OTR qui est la « tolérance zéro » en matière de corruption que les premiers responsables de l'office ont développé un nouveau système de recouvrement des recettes douanières. Il s'agit de combiner le système informatique en place, Sydonia ++ qui est en train de migrer vers Sydonia Word, avec lequel les transitaires et déclarants en douanes effectuaient leurs opérations douanières et le règlement bancaire classique.

Dans l'ancien système, les opérations douanières prenaient beaucoup plus de temps et exigeaient des déclarants de transporter de l'argent liquide pour régler leurs factures. Même ceux qui payaient par chèque n'étaient pas à l'abri du long circuit bancaire.

La table d'honneur lors du lancement du nouveau système de recouvrement

Car, avec le logiciel Sydonia++, tant que le règlement n'est pas fait, la marchandise n'est pas libérée. Aussi, les douaniers étaient-ils obligés de déplacer de colossaux fonds vers leur base. Ce qui ne garantissait pas forcément une sécurisation des recettes de l'Etat.

Le nouveau système vient donc amoindrir les tracasseries douanières et pallier à nombre de risques. Le système de paiement direct à la banque évite donc aux agents de manipuler l'argent et par conséquent éradique la corruption qui tend à devenir une éthique parlant des impôts et des douanes. Quant aux bénéficiaires qui sont les déclarants en douane travaillant pour le compte des importateurs, ils bénéficient désormais d'un gain de temps précieux. Pour se faire, les agents de banque sont formés dans leur cursus professionnel au comptage d'espèces et leur vitesse de travail sera sans commune

suite à la page 4

En mai, sur les principaux marchés de Lomé

Salade verte et tomates rondes poussent le niveau des prix vers le haut

Jean Afolabi

En mai 2014, le niveau général des prix à la consommation a poursuivi sa hausse amorcée depuis le mois de février 2014. Elle a connu une hausse de 0,2% contre 0,9 % le mois précédent, indique la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale. La hausse du niveau général des prix au cours de ce mois est attribuée principalement à la progression des prix des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+0,8%), et «Biens et services divers» (+0,7%).

S'agissant de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», son augmentation est liée aux postes «Légumes frais en fruits ou racine» (+15,5%), «Poissons et autres produits séchés ou fumés» (+3,4), «Sel, épices, sauces et produits alimentaires +non déclarés ailleurs+» (+6,7%), «Sucre» (+9,1%), «Poissons frais» (+4,4%), et «Autres produits à base de tubercules et de plantain» (+3,0%). Parallèlement, les postes «Tubercules et plantain», «Légumes secs et oléagineux», «Céréales non transformées», «Légumes frais en feuilles» et «Agrumes» ont connu respectivement une baisse de 22,5%, 11,3%, 0,6%, 2,3% et 5,4%.

La progression observée au niveau de la fonction de consommation «Biens et services divers» est liée principalement à la hausse des prix du poste «Appareils et articles pour soins corporels» (+12,7%). Par ailleurs, les fonctions de consommation «Tabacs et stupéfiants» et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» ont enregistré respectivement une baisse de 3,4% et 0,3%.

Les produits qui ont eu une forte contribution à la hausse de l'indice sont : «Tomates rondes (Pomme)» (+51,0%), «Sel de cuisine gros cristaux» (+150,3%), «Saloumon fumé» (14,6%), «Oignon frais rond» (+21,7%), «Sardinelles fumées (Adiadoè)» (+5,6%), «Cure dents» (+32,3%) «Sucre raffiné en poudre» (+17,4%), «Piment rouge frais» (+6,1%), «Salade verte locale (laitue)» (+37,2%), «Chinchard frais (Akpala moumou)» (+4,3%), «Cossette de manioc» (+9,5%) et «Tapioca petit grain» (4,3%).

Pour les produits qui ont enregistré une baisse, on peut citer: «Igname» (-26,0%), «Gombos frais» (-22,2%), «Haricots blancs secs» (-20,3%), «Adémè» (-11,5%), «Riz importé longs grains vendu au petit bol» (-2,3%), «Charbon de bois» (-2,1%), «Manioc frais (Agbéli)» (-19,6%), «Riz importé brisé vendu au petit bol» (-1,6%) et «Oranges locales» (-9,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une stabilité contre une hausse de 0,2% le mois précédent. L'inflation sous–jacente (variation mensuelle de l'indice ''hors énergie, hors produits frais") a enregistré une hausse de 0,1% contre une quasi stable en avril 2014 après une baisse de 0,1% en mars 2014.

La nomenclature suivant l'état des produits révèle que la hausse du niveau général des prix est imputable à la progression de prix des produits frais qui ont enregistré une hausse de 1,7%. Selon la durabilité, cette progression du niveau général des prix s'explique particulièrement par la hausse des prix des produits non durables (+0,6%). Par ailleurs, il faut signaler la baisse des prix des produits semi durables (-0,1%). S'agissant des secteurs de production, cette progression est l'effet de la hausse de 0,6% des prix des produits du secteur secondaire.

Suivant la provenance, l'augmentation du niveau général des prix est due à la hausse conjuguée des prix des produits locaux (+0,4%) et des prix des produits importés (+0,3%).

Le niveau des prix du mois de mai 2014, comparé à celui du mois de février 2014 (évolution trimestrielle) a connu également une hausse (+1,3%) en liaison surtout avec la progression des prix des produits des fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+4,4%), «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» (+0,6%) et «Restaurants et Hôtels» (+0,3%). Pour ce qui est des nomenclatures secondaires, cette variation trimestrielle s'explique au niveau de l'état des produits aussi bien par les produits frais (+7,5%) que par les «produits de l'énergie» (+0,5%). Quant à la durabilité des produits, cette progression provient essentiellement de la hausse des prix des produits non durables (+2,7%). S'agissant de la provenance, la hausse est due à la variation des prix des produits locaux (+2,2%). Concernant les secteurs de production, cette progression est due à la hausse conjuguée des prix des produits primaires (+8,5%) et des produits secondaires (+0,9%).

Par rapport à mai 2013 (glissement annuel), le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,4%, due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions de consommation «Transports» (+4,6%) et «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» (+5,0%). Par ailleurs, les fonctions de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», «Communication» et «Santé» ont connu une baisse respective de 4,5%, 0,5% et 0,7%. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, cette progression annuelle s'explique au niveau des secteurs de production par la hausse conjuguée des prix des produits du secteur tertiaire (+2,2%) et du secteur secondaire (+1,0%).

S'agissant de la provenance, cette hausse est l'effet de l'augmentation de 1,8% des prix des produits importés. Quant à la durabilité, cette progression provient de l'augmentation de 2,2% des prix des services. Concernant l'état des produits, cette hausse est l'effet cumulé de l'augmentation des prix des «produits de l'énergies» (+ 8,4%) et des prix des «produits hors énergie, hors produits frais» (+0,7%).

Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois s'est établi à 0,4% contre 0,5% en avril 2014. En avril 2014, ce taux était de 0,7% dans la zone UEMOA.

Au Conseil de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes du Togo

Le nouveau bureau élu dénonce l'exercice illégal de la profession dentaire

Dr Tokofaï Sané Georges, président du Conseil de l'Ordre des dentistes

C'est la grande bataille que compte mener le nouveau bureau du Conseil de l'Ordre national des chirurgiens-dentistes du Togo, élu le 26 octobre 2013 et investi ce 24 juin 2014 à Lomé. De quoi mettre de l'ordre dans les rangs avant de lister les doléances à l'autorité de tutelle. *«Le bureau du Conseil entend enclencher une lutte implacable contre un des fléaux qui ne fait que jeter du discrédit sur la profession dentaire dans notre pays : l'exercice illégal de l'art dentaire. Dans nos quartiers et sur toute l'étendue du territoire national, il n'est pas rare de voir des individus autoproclamés dentistes, et dans des locaux de fortune, exerçant l'art dentaire dans des conditions d'insécurité totale pour nos populations. Ces cabinets constituent des vecteurs de maladies transmissibles graves, notamment le Vih/Sida et les hépatites virales. Dans certains cas, nous enregistrons des décès alors qu'il est de notoriété que les maladies bucco-dentaires et notamment la carie dentaire et les parodontopathies ne doivent plus constituer des causes de perte en vies humaines»*, a indiqué, en la circonstance, Dr Tokofaï Sané Georges, président du Conseil et directeur du cabinet SOS Dentistes. Avant d'attirer l'attention de ses confrères que tout dentiste qui exerce l'art dentaire sans être inscrit au tableau de l'Ordre tombe sous le coup de la loi n°2004-018 du 30 septembre 2004 (article 167). Et comme un mode de pression, le nouveau Conseil s'engage à publier régulièrement la liste des dentistes inscrits au tableau de l'Ordre et à jour de leurs cotisations ordinales annuelles.

L'autre challenge pour les quatre années à venir va consister à aligner l'art dentaire sur le rythme des nouvelles techniques de soins. De quoi pousser les praticiens à se doter de matériaux et équipements servant à prodiguer des soins doux et moins invasifs. *«Il n'est plus question que nous continuons à travailler comme par le passé. Avec les nouvelles techniques de l'information et de la communication, nos patients, bien informés, veulent être soignés conformément aux données scientifiques et technologiques de notre époque»*, a insisté Dr Tokofaï. Il s'agit de rechercher l'excellence, surtout que des nouvelles disciplines se créent. Ce qui appelle à relever le défi de la formation continue obligatoire. Le nouveau bureau ne veut pas perpétuer l'immobilisme sur cette question.

Parallèlement à la remise à niveau en interne, il se pose le problème de la formation initiale des chirurgiens-dentistes au Togo. La doléance s'adresse au Gouvernement. Car, depuis 1997, aucun dentiste n'a été formé par l'Etat togolais. Du coup, plusieurs villes manquent de chirurgien-dentiste et l'accès à ce type de soins devient plus difficile. C'est le lit tout fait pour les dentistes non qualifiés. Pendant que l'OMS recommande un ratio de 1 chirurgien-dentiste pour 6.000 personnes, le Togo ne compte que 32 dentistes au total, donnant un ratio de 1 dentiste pour 215.000 personnes. *«Si rien n'est fait, la profession dentaire est en voie d'extinction dans notre pays. Si rien n'est fait dans les cinq années à venir, il ne restera que 16 dentistes en activité dans les secteurs public et privé confondus»*, s'est alarmé le président du Conseil. En plein décollage de son mandat, le nouveau Conseil n'oublie pas que le Togo n'a toujours pas adopté le code de déontologie, plus de cinq ans après la promulgation du code de la santé publique. Ce à quoi le Premier ministre, ministre de la Santé, veut s'atteler personnellement, selon ses mots rapportés par le ministre des Droits de l'homme, Yacoubou Hamadou, présent à la cérémonie d'investiture. Pour finir, l'Ordre sollicite une dotation budgétaire qui vient soutenir les actions de formation continue et d'éducation/sensibilisation vis-à-vis des populations éloignées des centres de soins dentaires. Sans oublier la piste d'un financement public pour la construction d'un siège permanent.

En rappel, à la suite des deux mandats du 1er bureau élu en 2005, le 2ème bureau de l'Ordre veut rester dans le rôle fondamental, celui de la défense et de l'observance de l'éthique et de la déontologie médicale, consacrant ainsi le respect de la vie et de la personne humaine pour tout chirurgien-dentiste. Un séminaire de renforcement de capacités professionnelles est annoncé. Il est projeté une réunion d'échanges entre les différents ordres professionnels de la santé pour échanger sur les voies et moyens visant à améliorer les services rendus aux populations.

Nouveau système de recouvrement des recettes douanières

L'OTR sauve l'Etat, les transitaires et les importateurs

suite de la page 3

mesure remarquable. Les files d'attentes aux guichets vont en effet se raccourcir et les déclarants vont pouvoir sortir les marchandises dans les délais favorables pour la prospérité des affaires des importateurs. Cela permettra également au Togo de bénéficier d'une bonne place dans le classement de «Doing business».

Ce nouveau système confère à l'OTR, une meilleure traçabilité des opérations, un meilleur contrôle des recettes, une minimisation des risques de corruption, un accroissement des recettes collectées pour l'Etat, une réduction du délai moyen de sortie des marchandises, etc.

Le nouveau système de recouvrement sera mis en route dès le 7 juillet prochain avec pour site pilote le Port autonome de Lomé. Il atteindra plus tard les bureaux des douanes en zone franche et à l'aéroport de Lomé avant d'aboutir aux postes frontières sur toute l'étendue du territoire national.

Après la douane, un projet similaire concernera les impôts, l'objectif final étant de faire en sorte que plus aucun agent de l'OTR n'ait à manipuler l'argent.

Et Henry Gapéri, Commissaire général de l'OTR, de rappeler les objectifs de l'OTR: « *la maximisation des recettes au niveau des Impôts et de la douane, la fourniture d'un excellent service aux partenaires de l'OTR, principalement les déclarants en douane, la facilitation du commerce, la lutte contre la corruption, l'instauration d'une meilleure gouvernance telle que prévue dans l'agenda du gouvernement.* »

Il soutient en outre les mobiles qui ont milité en faveur de l'instauration de ce nouveau système. «*Quand un déclarant utilise un chèque, une semaine peut s'écouler entre le temps où le chèque est préparé et l'encaissement par le trésor public, parce que quand le contribuable émet le chèque, il y a plusieurs procédures à observer. Quand l'opérateur se présente à la banque pour le payement, cela occasionne d'autres coûts et tracas. Par conséquent, le système actuellement en vigueur n'est pas efficace. Mais payer cash aussi, c'est un autre problème lié à la sécurité*», a-t-il expliqué.

En rappel, le Togo est le 15è pays à expérimenter le nouveau système.

FOOTBALL/MONDIAL 2014

Le Nigeria affronte la France dans un match indécis lundi

Au lendemain de la qualification des Super Eagles pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde 2014, la satisfaction est de rigueur. Les hommes de Stephen Keshi, sans être extrêmement brillants ont rempli la mission de se qualifier pour le second tour. Mais est-ce vraiment une bonne affaire d'affronter pour le Nigeria d'affronter la France ?

Avec un match nul, une victoire, et une défaite, les Super Eagles ne se présenteront pas en favoris face à la France. Mais les Bleus qui ont été tenus en échec par une équipe de l'Equateur réduite à dix, auraient bien tort de prendre de haut les coéquipiers d'Eneyama. Si l'on se penche sur les précédents affrontements, on constate d'abord que la France n'a rencontré qu'une fois le Nigeria. Cette unique rencontre était un match amical, et, la défaite (1-0) en juin 2009 à Saint-Etienne, devrait permettre aux Bleux de savoir que la qualification pour les quarts de finale ne se fera pas les doigts dans le nez.

La muraille Enyeama

D'abord, les Français sont les mieux placés pour savoir que le dernier rempart des Super Eagles, Vincent Enyeama possède au moins autant de qualités que Dominguez, le portier équatorien. Auteur d'une brillante saison avec Lille (dont une période d'invincibilité de 1062 minutes), Enyeama aurait pu, ou dû être désigné meilleur gardien de L1. Les meilleurs attaquants du championnat se sont tous cassés les dents sur le gardien de Lille, et le quadruple Ballon d'Or Messi, s'est lui-même rendu compte qu'Enyeama était extrêmement efficace dans ses cages. Si au final, Eneyama a encaissé trois buts (3-2) face à l'Albiceleste, dont un doublé de Messi, le score aurait sans doute été différent dans une rencontre à élimination directe.

Musa règne devant les buts

En dehors du gardien, les hommes de Stephen Keshi peuvent aussi compter sur une attaque de qualité. Auteur d'un doublé face à l'Argentine, Musa affole souvent les défenses adverses sur son côté droit. Du haut de ses 1,70m, l'attaquant du CSKA Moscou sait remuer les blocs défensifs et peut convertir à tout moment une balle de but. Avec trois tirs cadrés pour un doublé, Musa représentera un danger de taille pour la défense française. Le joueur de Fenerbahçe Emenike, qui joue dans l'axe, a pour sa part démontré face à la Bosnie (succès 1-0), que sa puissance pesait lourd.

Une défense compacte mais friable

Il existe toutefois un point qui n'aura sûrement pas échappé aux analystes. S'il y a bien un travail de repli défensif effectué par les Nigérians, celui-ci a montré ses limites face à une attaque comme celle de l'Argentine. L'explosivité des attaquants français devrait donner des sueurs froides aux grands gaillards que sont les Ambrose, Yobo, Omuero et Oshaniwa. Giroud qui n'a pas débuté face à l'Equateur, devrait être extrêmement précieux face à cette défense qui s'est montrée peu à l'aise dans le domaine aérien.

Troisième huitième de finale d'un Mondial

Le Nigeria, première sélection africaine à se qualifier en huitième de finale de la coupe du monde 2014 malgré sa défaite 2-3 contre l'Argentine, réussit par la même occasion sa 3-ème qualification au second tour de cette compétition.

Dans l'autre match de la poule, la Bosnie a battu l'Iran 3-1. Ce qui permet au Nigeria de finir à la 2-ème place (quatre points) derrière l'Argentine (neuf points).

Les deux premières qualifications des Super Eagales ont été faites en 1994 (Etats Unis d'Amérique) et en 1998 en France.

Pour sa première participation à une coupe du monde, la sélection nigériane conduite par le Hollandais Clemens Westerhof avait réussi à passer le premier tour.

Elle avait gagné devant la Bulgarie et la Grèce respectivement 3-0 et 2-0. Entre temps, les Nigérians avaient perdu leur 2-ème match, 1-2 contre l'Argentine où jouait Diégo Maradona qui a été finalement exclu de la compétition pour dopage.

Avec Stephen Keshi, actuel entraîneur, comme capitaine même s'il n'avait joué que contre la Grèce (2-0), le Nigeria s'est arrêté en huitième contre l'Italie, 1-2 après prolongations.

En 1998 (France), rebelote pour le Nigeria qui, comme quatre ans plus tôt, gagnait deux matchs sur trois.

Les Super Eagles avaient battu l'Espagne 3-2, la Bulgarie 1-0 avant de chuter contre le Paraguay 1-3.

En huitième de finale, ils avaient été largement battus par le Danemark 1-4.

En 2002 (Corée/Japon) et en 2010 (Afrique du Sud), ils n'avaient pas réussi à passer le premier tour.

En 2002, le Nigeria a été battu par l'Argentine 0-1, par la Suède 1-2 et fait match nul contre l'Angleterre 0-0.

Absents en 2010 en Afrique du Sud, les Super Eagles avaient eu les résultats suivants: 0-1 contre l'Argentine, 1-2 contre la Grèce et un nul 1-1 contre la Corée du Sud.

Luis Suarez prend 9 matches

Luis Suarez, attaquant de l'Uruguay, qui a mordu un adversaire lors d'un match du Mondial-2014 au Brésil, a été suspendu 9 matches et 4 mois de toutes activités liées au football, a annoncé hier la directrice de communication de la Fifa Delia Fischer.

Suarez, dont l'équipe est qualifiée pour les 8e de finale, avait mordu à une épaule le défenseur italien Giorgio Chiellini sans être sanctionné pendant le match. C'est la plus lourde sanction du genre prise dans le cadre d'une Coupe du monde pour un incident entre joueurs. Les 9 matches de suspension s'appliquent à son équipe nationale, l'Uruguay.

Mais l'interdiction de quatre mois d'activités liées au football l'empêcheront de jouer avec son club, Liverpool."Un tel comportement (mordre un adversaire, ndlr) ne peut être toléré sur un terrain de foot et en particulier pendant une Coupe du monde quand les yeux de millions de personnes sont braqués sur les vedettes sur le terrain", a déclaré Claudio Sulser, président de la commission de discipline, indépendante, de la Fifa, dans un communiqué.

Le seul précédent comparable s'était déroulé au cours du Mondial 1994 aux Etats-Unis, l'Italien Mauro Tassotti avait asséné un violent coup de coude à l'Espagnol Luis Enrique, qui avait eu le nez fracturé. Le coupable avait terminé le match sans être sanctionné, mais il avait ensuite écopé de huit matches de suspension après une procédure exceptionnelle de la Fifa.

La sanction contre "le Cannibale", un de ses surnoms, Suarez est donc beaucoup plus lourde. L'Uruguay peut faire appel, mais il ne sera pas suspensif.

L'incident s'était produit mardi à la 80e minute d'Italie-Uruguay (0-1). On distingue sur les images TV le joueur de Liverpool s'approcher par derrière et planter ses dents dans l'épaule du défenseur italien adverse.

L'action s'est déroulée dans le dos de l'arbitre, qui n'a rien vu. Mais les caméras ont tout capté. La Fifa avait rappelé le jour de l'incident que sa commission de discipline, indépendante, est habilitée à sanctionner les infractions qui auraient échappé à l'arbitre pendant un match.

FOOTBALL/

Cameroun: Paul Biya ordonne une enquête

Le président du Cameroun, Paul Biya, a chargé son Premier ministre, Philémon Yang, de mener des "*investigations*" sur la mauvaise prestation des Lions Indomptables au Mondial.

0 point, 1 but marqué pour 9 encaissé, et une 32eme place sur les 32 équipes engagées : déjà 31eme en 2010 (seule la catastrophique Corée du Nord avait alors fait pire), le Cameroun restera incontestablement le bonnet d'âne de ce Mondial 2014. Une situation qui n'est pas du goût de Paul Biya. Le président du Cameroun a par conséquent chargé son Premier ministre, Philémon Yang, de mener des "*investigations*" sur la mauvaise prestation des Lions Indomptables au Mondial. "*Le président de la République, Paul Biya, a prescrit au Premier ministre, chef du gouvernement, de lui soumettre dans un délai d'un mois le résultat de ses investigations sur les causes de la campagne peu glorieuse de notre équipe fanion, les Lions indomptables, à la Coupe du monde de football de 2014*", a écrit dans le communiqué le secrétaire général de la présidence, Ferdinand Ngoh Ngoh, précisant que les résultats devraient être accompagnés de "*propositions en vue d'une restructuration profonde et urgente du football camerounais*".

FOOTBALL/

Des difficultés en vue pour le football ivoirien après l'élimination

L'élimination des Eléphants au premier tour de la coupe du monde 2014 est source de craintes pour les dirigeants ivoiriens qui ont peur de perdre des sponsors surtout dans le football local, a confié Alioune Ndiaye Rambert, directeur général du Stella Club d'Abidjan, dans un entretien téléphonique avec l'APS.

"*Les Eléphants, c'est la grande vitrine du football ivoirien et quand ça se fissure, il y a des craintes*", a-t-il dit, soulignant que les sociétés et entreprises se bousculaient au portillon après la qualification à la coupe du monde 2014.

"*Le football local ivoirien espérait tirer profit de cet engouement mais cette élimination est venue doucher les ardeurs*", a dit l'ancien attaquant des Lions dans les années 1970, installé à Abidjan depuis quelques années.

"*Avant cette élimination, il y avait déjà une rupture entre une partie des supporters et les joueurs qui sont accusés d'être directement allés faire leur préparation aux Etats Unis d'Amérique sans passer au pays*", a-t-il dit, rappelant que de toute façon, "*il y avait une défiance*" des Ivoiriens vis-à-vis du sélectionneur Sabri Lamouchi.

"*Les Ivoiriens dans leur majorité n'ont jamais été d'accord avec le choix de ce technicien. Et avec cette élimination, il y a des voix qui s'élèvent pour demander la démission du président (Augustin Sidy Diallo) comme cela a été le cas en Italie*", a dit le directeur général du Stella d'Abidjan, 7-ème du dernier championnat ivoirien.

"*A côté de tout cela, l'avenir de la sélection ivoirienne est aussi posé*", a ajouté l'ancien footballeur qui a évolué à Valence en division 3 en France.

REPÈRES

L'Angolais Pedro Makiese un trafiquant de drogue

L'Angolais Pedro Patricio Makiese a été arrêté le 15 juin 2014 à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema en provenance de Sao Paulo (Brésil) et en transit à Lomé à destination de Mbanza-Congo en Angola, avec 8,96 kg de cocaïne dissimulée dans les talons de 152 paires de chaussures dame. Il a été appréhendé par la Cellule Aéroportuaire Anti-trafic (CAAT) et présenté à la presse ce mardi dans l'enceinte de l'Office central de Répression du Trafic illicite des Drogues et du Blanchiment (OCRTIDB). Selon Pedro Patricio Makiese, cette drogue lui a été remise par son ami Jean de nationalité angolaise et résidant à Sao Paulo, pour son épouse Mimi, résidant à Mbanza-Congo en Angola qui devrait l'accueillir à l'Aéroport international de Ndjili de Kinshasa pour l'aider à faire les formalités douanières. Des investigations ont permis de déceler qu'il s'agit d'un vaste réseau de trafiquants ayant des ramifications notamment en Amérique du Sud (Brésil) et en Afrique centrale (RDC, Angola).

Le parrain Faure était bel et bien là

Après Alassane Ouattara en 2013, l'honneur est revenu au Chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé, de parrainer ce jeudi 19 juin à Libreville (Gabon) une soixantaine d'officiers africains en fin de formation.

La cérémonie s'est déroulée à l'Ecole d'Etat-Major en présence du président gabonais, Ali Bongo Ondimba. Dans leur intervention, les deux chefs d'États ont tour à tour invité les stagiaires à "s'approprier la culture de l'excellence". Laquelle constitue la devise de cette école. Créée en 2002 avec l'appui des autorités françaises, l'Ecole d'Etat-major de Libreville, participe depuis de nombreuses années à la formation des cadres militaires des pays africains, et plus particulièrement ceux originaires des pays de la sous-région.

Le CONAPP a son règlement intérieur !

Le Conseil National des Patrons de Presse (CANAPP) a tenu une assemblée générale extraordinaire ce vendredi à la Maison de la Presse à Lomé. L'objectif étant la révision des statuts et le vote d'un règlement intérieur dont l'association manquait depuis sa création.

Créé depuis 2007 dans un certain contexte qui explique le contenu des textes de l'époque, il faut adopter de nouvelles dispositions au regard de l'évolution de l'environnement. "*Il a été constaté que les statuts précédents comportaient des lacunes et des insuffisances. Donc le nouveau bureau exécutif a soumis à l'assemblée générale des textes afin de combler ces insuffisances et lacunes en intégrant de nouvelles dispositions qui sont conformes à la situation actuelle et qui correspondent mieux à la nouvelle configuration du CONAPP* ", confirme Jean-Paul Agbo Ahouélété, président du CONAPP. En rappel, quelques uns des plans d'action du CONAPP consistent à installer ses points focaux à l'intérieur du pays, mettre en place une commission chargée de préparer les états généraux de la presse, faire adopter des statuts et règlement intérieur qui correspondent à sa volonté de réformes structurelles. Ce qui explique que le CONAPP, créé dans un contexte particulier, ne peut pas être statique. Et donc c'est dans cette mutation permanente qu'il faille comprendre la prise de nouvelles décisions, la conception des réformes qui sont conformes au nouvel environnement. En ce qui concerne les points focaux, "*nous avons choisi de les institutionnaliser en adoptant les dispositions y afférentes dans les textes adoptés aujourd'hui en assemblée générale. C'est très important au moment où on parle de décentralisation et de déconcentration*", fait savoir le président du CONAPP. Et Ben Kondo de la Radio Sainte Thérèse de Sokodé, un des participants, de donner son point de vue : "*le fait qu'ils ont créé des points focaux à l'intérieur du pays révèle une franche collaboration, un travail sérieux. Dans le passé, on n'avait pas ces genres de collaboration. Nous constatons une amélioration dans le travail surtout que le CONAPP est en train de faire en sorte que la situation des radios à l'intérieur du pays puisse s'améliorer afin de pouvoir subvenir à leurs besoins. Le CONAPP est en train de faire un effort particulier pour un travail meilleur* ".

L'UNION Pour la Patrie

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA G.

Note de lecture

Passions extrêmes chez Noun Faré

Rivales de Noun Faré est un titre trompeur. Il ne s'agit nullement de scènes entre deux femmes qui se disputent un homme. Loin de là, le roman expose une espèce de ménage à trois, où une mère et sa fille se livrent une guerre sans merci pour l'amour du père/mari.

Sexe, inceste, homosexualité, l'auteure fait exploser les frontières de la sexualité, en laissant insidieusement des questions qui feront débat. Quelles sont les limites de la consanguinité, de la fraternité ? La question de l'orientation sexuelle est aussi posée. Et quelles sont les limites mêmes de l'écrivain en abordant des sujets de cet ordre.

Marthe Faré est journaliste, et elle est ainsi à l'aise pour aborder les questions sociétales sans complexe, sans a priori. Sans tabou. A l'heure où l'homosexualité suscite des polémiques et des passions en Afrique et que les puissances occidentales sanctionnent financièrement les pays africains ayant une législation ouvertement homophobe, Marthe Faré revient pour leur demander de débattre.

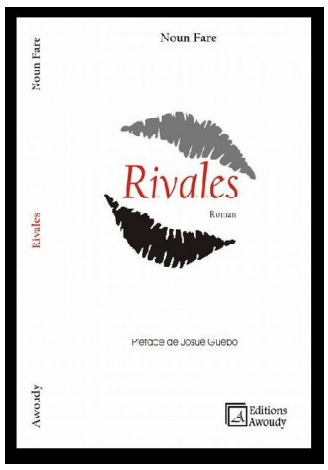

On a toujours porté un regard quelque peu condescendant sur la littérature togolaise produite par des auteurs vivant au Togo. Les romans ne sont souvent pas bon, souvent empruntés d'un moralisme de quatre sous. Avec Marthe Faré, la question ne se pose même pas. Il s'agit manifestement d'un bon roman, écrit dans une langue alerte et sensuelle, cousue dans la chair et le sang.

Il faut prendre date, Noun Faré a de l'avenir.

Noun Faré, Rivales, Editions Awoudy (Togo)

Témoignage

Gbagbo règle des comptes

L'ex-président ivoirien Laurent Koudou Gbagbo vient de publier " ***Pour la vérité et la justice*** ", un livre témoignage sur sa présidence jusqu'à son éviction par les franco-onusiennes, suite à la présidentielle 2011.

Sous-titré Côte d'Ivoire : Révélations sur un scandale, l'ouvrage, co-écrit avec le journaliste français, François Mattéi, est un brûlot contre la politique française en Afrique et la fameuse Françafrique. L'ex-président du FPI règle en passant ses comptes à Ouattara, Bédié, Guillaume Soro, Nicolas Sarkozy et François Hollande.

S'il ne nie pas ses propres erreurs depuis le début de la crise, l'ex-président ivoirien aujourd'hui incarcéré à la Cour pénale internationale (CPI), démontre comme les événements se sont acharnés sur lui. Il est un fait qu'il a voulu justifier : la Côte d'Ivoire est la pièce maîtresse dans le dispositif français en Afrique, et il faut tout à prix y imposer un président à la solde de la France.

Notre confrère Jeune-Afrique a publié les bonnes feuilles du livre, qui paraît très bientôt dans les kiosques. Dans ces bonnes feuilles, l'ancien chef de l'Etat explique comment tout au long de sa présidence, l'Elysée ou Matignon ont essayé de lui enlever le pouvoir. " *Ils voulaient juste, au mieux, me transformer en reine d'Angleterre, pour que je n'aie plus de véritable rôle politique*", souligne-t-il.

Quant à Allassane Ouattara et Guillaume Soro, il les accusait littéralement de tribalisme. "*J'ai été pendant toutes ces années comme un poisson qu'on voulait asphyxier en le jetant sans arrêt hors de l'eau. Mais je réussissais toujours à replonger dans mon élément (…). Alors Sarkozy a pris un gourdin. Ce que j'avais sous-estimé, c'était [sa] volonté de tout faire pour placer au pouvoir son ami intime Alassane Ouattara. (…) Je n'avais confiance ni en Soro, ni en Compaoré, ni en Ouattara. Je savais que leur but premier était de prendre le pouvoir (…). Il s'agissait pour eux de faire disparaître la Côte d'Ivoire dans un ensemble plus vaste comprenant notamment le Burkina Faso (…)*", écrit-il.

Il s'agit d'un excellent livre à lire à tout prix pour se faire une idée de la crise ivoirienne.

Cinéma

Pyongyang dénonce "l'hystérie provocatrice" d'Hollywood

Les autorités nord-coréennes ont promis des "représailles impitoyables" contre le film "The Interview" de Seth Rogen et Evan Goldberg.

Pas touche au "Grand Successeur". Les autorités nord-coréennes n'y sont pas allées par quatre chemins pour critiquer, mercredi 25 juin, une comédie hollywoodienne prévue sur les écrans le 14 octobre. Evoquant un "acte de guerre et de terrorisme flagrant" qui porte atteinte à la "dignité de la direction suprême de la République populaire de Corée", elles ont promis des "représailles impitoyables" et une "punition sévère" aux auteurs de The Interview, Seth Rogen et Evan Goldberg.

Dans cette comédie, qui a tout d'une farce loufoque selon la bande-annonce, deux journalistes d'un talk-show (Seth Rogen et James Franco), se rendent en Corée du Nord pour interviewer Kim Jong-un, le dirigeant nord-coréen, interprété par l'acteur d'origine sud-coréenne Randall Park. En fait, la CIA leur demande d'assassiner le dirigeant du Nord. Dans l'extrait, une formatrice de l'agence américaine (jouée par Lizzy Caplan) présente la Corée du Nord comme le "pays le plus dangereux au monde", avant de railler la propagande et le culte de la personnalité dans le royaume ermite : "Le peuple de Kim Jong-un croit tout ce qu'il lui dit, y compris qu'il est capable de parler aux dauphins, ou qu'il n'urine ni ne défèque." En dénonçant "l'hystérie provocatrice" des Etats-Unis, érigé comme le "baron du terrorisme international", le régime de Pyongyang estime que la "distribution de ce film en Amérique est totalement intolérable".

Ce n'est pourtant pas la première fois que le cinéma s'empare de la Corée du Nord et de ses "chers leaders" campés en grands méchants. En 2002, dans Meurs un autre jour, James Bond-Pierce Brosman se rendait dans la Corée du Nord alors aux mains de Kim Jong-il, le père de Kim Jong-un. Deux ans plus tard, dans un registre plus loufoque, Kim Jong-il était moqué et infantilisé en marionnette dans Team America, police du monde. La Corée du Nord elle-même n'avait pas autant de scrupules, l'année dernière, quand elle diffusait une vidéo de propagande mettant en scène le bombardement des Etats-Unis, le "nid de la cruauté"

Sûreté et sécurité des stocks d'armes au Togo

Les agents de la gestion en recyclage

Etonam Sossou

Le personnel des Unités de Forces de Défense et de Sécurité (FDS) chargées de la gestion des stocks d'armes, se perfectionne les 26 et 27 juin à Lomé, pour mieux sécuriser les armes qui leur ont été confiées. Initié par la Commission Nationale de Lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicites des armes légères et de petit calibre (CNLPAL), cet atelier doit contribuer à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité des stocks, en vue d'augmenter le degré de responsabilité des agents en charge de la gestion des stocks d'armes. «*L'omniprésence des armes en général et celles légères en particulier, nourrit aujourd'hui des conflits armés, le grand banditisme, les viols, les vols à mains armées, les braquages, les cambriolages et le phénomène de coupeurs de routes. Quand bien même ces maux sont dus à l'inefficacité des contrôles, ils le sont aussi en partie du fait des insuffisances dans la gestion des stocks* », explique le Col. Ali Nadjombé, Pdt de la CNLPAL.

Les trois thèmes («*les enjeux de gestion des dépôts des ALPC et munitions*», «*les techniques de gestion des dépôts des ALPC et munitions* », «*les instruments internationaux de gestion des stocks des ALPC et munitions* ») qui seront développés vont permettre à ces manipulateurs d'armes et munitions, de confirmer leurs connaissances en matière de gestion de stock. Aussi, sera-t-il question d'enseigner aux participants les bonnes pratiques dans la gestion des stocks, de leur rappeler les techniques de gestion des stocks en cours et de leur inculquer les nouvelles techniques de gestion des stocks en vue d'améliorer le degré de leur responsabilité. «*Cette initiative de renforcement des capacités à l'endroit du personnel des Unités de Forces de Défense et de Sécurité chargées de la gestion des stocks d'armes ou dépôts des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) et munitions appartenant à l'Etat s'inscrit parfaitement dans la politique sécuritaire du Gouvernement* », précise le Col. Ali Nadjombé.

Consolidation de la Paix et Promotion des Droits de l'Homme au Togo

Le PNUD s'engage pour la période 2014-2018

Les cadres du Programme des Nations pour le Développement (PNUD) et ceux du ministère des droits de l'homme se sont réunis le 24 juin pour une séance d'appropriation du Plan de travail 2014 du Projet «*Appui à la Consolidation de la Paix et la Promotion des Droits de l'Homme* ». Cette rencontre qui a abouti à la signature du Plan de Travail 2014, a également permis aux deux parties de jeter un regard rétrospectif sur la coopération passée et d'échanger sur les perspectives nouvelles de collaboration sur la période 2014-2018.

En effet, le PNUD s'est engagé depuis plusieurs années à accompagner le Togo dans les domaines de la consolidation de la démocratie et de la paix. Le ministère en charge des droits de l'homme a donc pour missions, la conception, le développement, l'organisation, la coordination, le suivi et la mise en œuvre de toutes les actions visant à promouvoir la création d'une culture des droits de l'homme. «*Le renforcement des principes de valeurs et pratiques démocratiques et le développement d'une politique active de la paix et la réconciliation retiennent toute notre attention et rencontrent les objectifs majeurs du Plan stratégique de notre Institution* », a réitéré Mme Khardiata Lo N'Diaye, représente résidente du PNUD-Togo. Avant de souligner que la consolidation de la paix est manifeste dans le nouveau cycle de coopération des Nations Unies avec le Togo pour la période 2014-2018, et sur les trois axes de la SCAPE sur lesquels le Système des Nations Unies s'est aligné, figure l'axe 4 portant sur le renforcement de la gouvernance avec comme effet visé, « les capacités des institutions et acteurs à l'échelle nationale et locale sont améliorées à l'horizon 2018 pour la réduction des inégalités, la modernisation de l'Etat, la consolidation de la paix, de la démocratie et la promotion des droits de l'homme ».

Le PNUD réaffirme son appui au secteur de la gouvernance démocratique et de la consolidation de la paix, soutient la consolidation des fondements de la démocratie et poursuit le renforcement des capacités de résilience aux conflits par la prévention, la médiation et la gestion des conflits, à travers notamment l'appui à la mise en œuvre des recommandations de la CVJR et l'instauration d'une infrastructure pérenne pour la paix.

Au titre de l'année 2014, le Togo et le PNUD devront réaliser deux projets notamment le projet « Appui à la Consolidation de la Paix et Promotion des Droits de l'Homme» et le projet « Appui à la Consolidation d'une Infrastructure Durable de Paix au Togo» qui fera l'objet dans les prochains jours d'un lancement officiel.

Selon l'Unicef

780 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable

Dans un contexte de forte croissance démographique mondiale, plus de 780 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. 2,5 milliards ne bénéficient pas d'une hygiène suffisante. Si cette tendance devait se poursuivre, ces chiffres resteraient à un niveau inacceptable en 2015, date butoir des Objectifs du millénaire pour le développement. Le but final, lui, est encore plus ambitieux : parvenir à une couverture universelle des besoins en termes d'hygiène et d'assainissement.

Des progrès impressionnants

L'espoir est pourtant de mise, tant les progrès réalisés par l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé portent leurs fruits : dans le monde, plus de deux milliards de personnes ont obtenu un accès à des points d'eau améliorés et 1,8 milliard à l'assainissement entre 1990 et 2010. Un bilan impressionnant, en particulier au vu des progrès des pays partis d'un très bas taux d'accès et confrontés à une forte croissance démographique. Par ailleurs, l'objectif visant à réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas un accès durable à un approvisionnement en eau potable entre 1990 et 2015 a été atteint dès 2010.

Les défis à venir

Bien sûr, le travail est bien loin d'être terminé : nombreux sont ceux qui n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Et ils sont 1,2 milliard de personnes dans le monde à ne disposer d'aucune toilette ni de quelconque installation sanitaire, avec les risques de maladies qui découlent de ces conditions d'hygiène détériorées.

Parmi les points à améliorer, il faut poursuivre les efforts pour réduire les disparités entre zones urbaines et rurales et les inégalités liées à la pauvreté. Deux axes de travail dont on sait qu'ils auront des effets spectaculaires dans les pays d'Afrique subsaharienne et d'Océanie.

Plus globalement, les défis à venir sont nombreux. Sécurité sanitaire, fiabilité de l'approvisionnement en eau potable et pérennité des installations d'assainissement : dans ces domaines, l'essentiel reste à accomplir.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1222 DE LOTO BENZ DU 18 Juin 2014

Bienvenue à toutes et à tous, nous sommes heureux de vous retrouver ce mercredi 25 Juin 2014 pour le tirage de Loto Benz qui porte le **N°1223.**

Au précédent tiraage, la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots et de nombreux lots intermédiaires sur toute l'étendue du territoire.

En effet, dans la capitale, nous avons enregistré **un lot de 500.000F CFA** auprès de **l'opérateur 60124**.

Les **points de vente 2451 et 2452** basés à **ANIE** ont recensé respectivement un **lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA.**

La ville de **SOTOUBOUA** se démarque par **un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.500.000F CFA**, gagnés auprès **des opérateurs 10301 et 1305**.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1223 de LOTO BENZ du mercredi 25 Juin 2014

Numéro de base

37 16 73 59 82